

Conseil des Ministres du 13 septembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 13 septembre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de sa politique sociale, le Président de la République annonce au gouvernement sa décision de faire de l'exercice 2018, une année sociale, dédiée aux jeunes, aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et celles vivant avec un handicap.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de lui soumettre, dans les meilleurs délais, un programme d'urgence pour l'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat rapide des jeunes, en veillant particulièrement au renforcement, dans le budget 2018, des dotations en faveur de l'emploi, et à l'intégration systématique de la dimension emploi et entrepreneuriat dans les politiques et programmes d'investissement à mettre en œuvre dans tous les départements ministériels.

MILE

Dans ce cadre, il importe de prendre en compte l'impératif de la promotion des travaux à haute intensité de main d'œuvre, ainsi que de nouvelles modalités d'incitation pour l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation professionnelle dans les secteurs privé et parapublic. Tout autant, il convient de soutenir les expériences du secteur informel, par la réorganisation institutionnelle du dispositif d'accompagnement technique et de financement des auto-entrepreneurs et des PME/PMI, en veillant également à la rationalisation des fonds d'intervention pour le financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Dès lors, le Président de la République invite le Gouvernement à mettre en place, dans chaque commune, une Mission Locale pour l'Emploi et l'Entrepreneuriat des jeunes (MILE) chargée d'optimiser, à la base, les stratégies et outils de promotion de l'emploi. Ces missions devront faciliter le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, et veiller à la territorialisation des politiques de création d'emploi, à travers une plus grande proximité des services de l'emploi qui doivent davantage investir les banlieues; les zones rurales et urbaines.

Enfin, en vue de marquer un nouvel élan national pour l'emploi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir une rencontre d'échanges et de cadrage avec les responsables du Conseil national de la Jeunesse, ceux du mouvement Navétane et des associations de jeunes, d'organiser le forum national sur l'emploi, et de préparer le prochain conseil présidentiel sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes.

Abordant les actions de promotion de l'entrepreneuriat féminin, le Président de la République informe les membres du Conseil de la création, au sein de la Présidence de la République, de la Délégation générale pour l'Entrepreneuriat rapide, DER / FJ, qui sera dotée d'une ligne de crédits importants, exclusivement dédiée aux femmes et aux jeunes, à travers notamment la mise en place de Bourses pour l'Entrepreneuriat Rapide (BER) qui seront octroyées selon des modalités assouplies.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à lui proposer un schéma de rationalisation et d'optimisation des différents outils et mécanismes d'amélioration de la condition féminine.

Ainsi, pour asseoir une meilleure coordination, plus de cohérence et d'efficacité dans les actions, le Président de la République rappelle au Premier Ministre l'urgence de tenir des consultations régionales et un conseil interministériel sur l'entrepreneuriat féminin, de préparer un forum national sur l'entrepreneuriat et la promotion économique des femmes.

Poursuivant sa communication autour de la consolidation de la politique de protection de l'enfance, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre optimale de la Stratégie nationale de Protection de l'Enfance (SNPE), de renforcer les moyens alloués à la protection des enfants vulnérables, et de veiller au développement de partenariats efficaces avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur le suivi rapproché des projets et programmes, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale, et de la situation de l'exécution budgétaire.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur l'état d'avancement du processus de sélection du nouveau fermier chargé de la gestion du service public de l'eau potable en milieu urbain.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2017-2018, et de la situation des exportations horticoles.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Samba Ndiobène KA, Ingénieur agronome, précédemment Directeur de la Modernisation de l'Équipement rural (DMER), est nommé Directeur général de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), en remplacement de Monsieur Samba KANTE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Samba KANTE, Ingénieur agronome, précédemment Directeur général de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), est nommé Directeur de la Modernisation de l'Équipement rural (DMER), en remplacement de Monsieur Samba Ndiobène KA, appelé à d'autres fonctions.

Le Président, Macky SALL, a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 11 octobre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la consolidation des performances du Sénégal en matière de compétitivité, le Chef de l'Etat se félicite des bons résultats obtenus par notre pays, au regard de l'indice global de compétitivité (IGC) qui positionne le Sénégal au premier rang du classement des pays de l'Afrique de l'Ouest, à la 11ème place au niveau continental, et à la 106ème place sur 137 pays, contre la 112ème place en 2016/2017. Il demande au Premier ministre de tirer, en relation avec le secteur privé, tous les enseignements du rapport mondial sur la compétitivité 2017-2018, afin d'améliorer significativement les prochains scores du Sénégal.

Ainsi, le Président de la République invite le Gouvernement à accorder une attention particulière à l'amélioration continue de l'environnement des affaires, au développement de la formation et de l'apprentissage, pour asseoir la qualité de l'offre de travail et l'insertion socioprofessionnelle rapide des jeunes et des femmes. En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller au déploiement urgent d'une stratégie de soutien à l'efficience du marché du travail, par le rapprochement de l'entreprise au système éducatif et le développement soutenu des filières scientifiques et technologiques.

Le Président de la République demande enfin au Gouvernement de préparer la tenue du Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI) avant fin décembre 2017.

Rappelant par ailleurs l'importance de l'industrialisation et la promotion de l'innovation, piliers stratégiques de la consolidation durable de la croissance économique, le Chef de l'Etat demande au Premier ministre de piloter la mise en œuvre d'un programme national de redynamisation de l'industrie, avec une phase d'urgence qui intègre la restructuration progressive et prospective des branches et entreprises industrielles en difficulté, le lancement et l'accélération de l'implémentation des projets industriels en cours dans le cadre de l'émergence des parcs industriels et zones économiques spéciales.

Au demeurant, le Président de la République invite le Gouvernement à veiller davantage sur les secteurs industriels stratégiques de notre économie et à engager, avec tous les acteurs du monde rural et les opérateurs économiques, la mise en œuvre d'une stratégie consensuelle d'encadrement du développement de l'agrobusiness, prenant en compte toutes les filières et optimisant l'ensemble des chaînes de valeur. Le Chef de l'Etat demande également au Premier ministre de finaliser, dans les meilleurs délais, l'exécution d'un Plan Spécial de Promotion de l'Innovation (PPI), et de mettre

en place un Conseil national de la Recherche et de l'Innovation, afin de valoriser, dans le secteur industriel, les résultats de nos chercheurs ainsi que les brevets nationaux homologués.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur la rentrée scolaire 2017-2018 et le renforcement de la sécurité dans les transports fluviomaritimes, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2017-2018

Concluant le débat général, le Chef de l'État arrête le projet de loi de finances pour l'année 2018 à 3 709,10 milliards de francs CFA, contre 3 360 milliards de FCFA pour la loi de finances initiale 2017, soit une hausse de 349,2 milliards de francs CFA en valeur absolue et 10,4% en valeur relative.

Il s'agit en réalité d'un budget orienté vers les grandes priorités sociales, qui privilégie les dépenses ayant un impact significatif, direct et immédiat sur le quotidien des Sénégalais, dans l'objectif de l'amélioration continue de leur bien-être. Ainsi, plus de 1161 milliards de francs CFA, soit 42% du total des dépenses hors dette, sont consacrés aux secteurs sociaux, dont 40 milliards pour les bourses de sécurité familiale, 30 milliards pour l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes, 38 milliards pour la formation professionnelle et l'apprentissage, 27 milliards pour les subventions aux intrants agricoles, 15 milliards pour le PUDC, 14,5 milliards pour les Domaines agricoles communautaires, compte non tenu des secteurs de la santé et de l'éducation.

En effet, le projet de budget marqué par une hausse significative du niveau des recettes et de grandes affectations de ressources dans les secteurs de la santé et l'éducation pour accompagner les populations dans l'amélioration de leur quotidien, témoigne de la bonne santé de notre économie, avec la consolidation des investissements publics programmés dans le Plan Sénégal Emergent, notamment dans l'agriculture, les infrastructures et l'énergie.

Dès lors, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif de tout mettre en œuvre pour l'atteinte, dans les meilleurs délais, des objectifs assignés à la loi de finances pour l'année 2018 qui est le quatrième budget de mise en œuvre pleine du PSE, en veillant à la maîtrise du niveau d'endettement, à l'efficacité et à la rationalisation des dépenses publiques. Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi de finances pour l'année 2018.

- le projet de décret portant ouverture à la circulation aérienne publique de l'Aéroport International Blaise DIAGNE DIASS-THIES;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, est nommée cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Hage GEINGOB, Président de la République de Namibie, avec résidence à Pretoria ;
- Madame Ramatoulaye Diagne MBENGUE, Professeur titulaire des Universités, est nommée à compter du 1er décembre 2017, Recteur de l'Université de Thiès, en remplacement de Monsieur Matar Mour SECK, appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Babacar BA, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général du ministère du Tourisme, poste vacant ;
- Monsieur Amadou Abdoul SOW, Docteur d'Etat ès Lettres, Professeur titulaire des universités, précédemment Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, est nommé Directeur général de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Babacar GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Docteur Marie-Khémesse Ngom NDIAYE, Médecin principal de classe exceptionnelle, précédemment Directeur de la Lutte contre la Maladie, est nommée Directeur général de la Santé, en remplacement du Docteur Pape Amadou DIACK ;
- Monsieur Amadou DOUCOURE, Médecin de Santé publique, Economiste de la Santé, est nommé Directeur de la Lutte contre la Maladie, en remplacement du Docteur Marie-Khémesse Ngom NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;
- Docteur Omar SARR, Médecin de Santé publique, précédemment Coordonnateur du Programme national de Lutte contre le Paludisme, est nommé Directeur de la Santé de la Mère et de l'Enfant, poste vacant ;
- Monsieur Ousseynou NGOM, Planificateur, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au ministère de la Santé et de l'Action sociale, en remplacement de Monsieur Thiendella BABOU ;
- Monsieur Mandiaye DIOP, titulaire d'un DESS en intelligence économique, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au ministère du Tourisme, poste vacant ;

- Monsieur Senghane MBODJI, Docteur d'Etat ès Science, Professeur assimilé à l'Université Alioune Diop de BAMBEY, est nommé Directeur de l'Enseignement supérieur privé à la Direction générale de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Abdou SENE, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Ndéye Yacine GUEYE, économiste de l'Education, titulaire d'un Master en Sciences économiques, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Madame Magatte Lo BODIAN, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba FALL, Ingénieur polytechnicien, est nommé Directeur de la Maintenance, des Constructions et des Equipements, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur Baba BA, appelé à d'autres fonctions.
- Monsieur Boubacar MBODJI, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, est nommé Inspecteur des Affaires Administratives et financières, au ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des PME, en remplacement de Monsieur Mahecor Makhfou DIOUF, appelé à d'autres fonctions.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DU GENRE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Distribution de moulins à mil/ gestion 2016/2017

| 1. REGION DE DAKAR | |
|-----------------------------------|----------------------|
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| PA Unité 7 | 08 |
| NGOR | 01 |
| RUFISQUE | 13 |
| CITE KEUR DAMEL | 01 |
| DAKAR | 02 |
| YEUMBEUL SUD | 01 |
| DIAMAGUNE | 01 |
| MALIKA | 01 |
| Golf Sud | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 29 | |
| 2. REGION DE THIES | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| THIES | 03 |
| MBOUR | 03 |
| TIVAOUNE | 05 |
| NOTTO DIOBAS | 01 |
| PIRE | 02 |
| POPENGUINE | 01 |
| PEKESS | 01 |
| MBORO | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 17 | |
| 3. REGION DE LOUGA | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| LOUGA | 09 |
| LINGUERE | 16 |
| KEBEMER | 06 |
| BARKHEDJI | 06 |
| DAHRA | 05 |
| THYELLA | 02 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 44 | |
| 4. REGION DE FATICK | |

| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
|--|----------------------|
| FATICK | 24 |
| FOUDIOUGNE | 02 |
| NIAKHA | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 27 | |
| 5. REGION DE DIOURBEL | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| TOUBA | 12 |
| MBACKE | 06 |
| DIOURBEL | 22 |
| BAMBEY | 05 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 45 | |
| 6. REGION DE MATAM | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| MATAM | 03 |
| KANEL | 03 |
| OGO | 04 |
| AGNAM | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 11 | |
| 7. REGION DE KOLDA | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| KOLDA | 06 |
| VELINGUARA | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 07 | |
| 8. REGION DE SAINT LOUIS | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| SAINT LOUIS | 07 |
| KOUSSANAR | 02 |
| PODOR | 02 |
| DAGANAN | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 12 | |
| 9. REGION DE KAFFRINE | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| KAFFRINE | 09 |
| NDIONICK | 01 |
| DAHRA MBOSS | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 12 | |
| 10. REGION DE KAOLACK | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| KAOLACK | 11 |
| GOSSAS | 05 |
| MEDINA GOUNASS | 05 |
| NIORO | 03 |
| GUINEGUINEO | 05 |
| PROKHANE | 04 |
| NDOFFANE | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 33 | |

| 11. REGION DE ZIGUINCHOR | |
|-----------------------------------|----------------------|
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| ZIGUINCHOR | 06 |
| BIGNONA | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 07 | |
| 12. REGION DE SEDHIOU | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| SEDHIOU | 03 |
| GOUDOUMP | 01 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 04 | |
| 13. REGION DE KEDOUGOU | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| KEDOUGOU | 04 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 04 | |
| REGION DE TAMBA | |
| LOCALITES | EQUIPEMENTS(Moulins) |
| TAMBA | 31 |
| BAKEL | 02 |
| KOUMPENTOUM | 03 |
| TOTAL EQUIPEMENTS EN MOULINS : 36 | |
| TOTAL GENERAL : 288 | |